

Réf: Dossier N° 013702

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACYM COSMETIQUE »

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME 220 LOGEMENTS, It, ilt

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACYM COSMETIQUE »

Objet : PRODUCTION DE PRODUITS COSMETIQUES, VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES, ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISE ET MATERIEL. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ADJAME 220 LOGEMENTS, It, ilt

Dirigeant(s) : M MOURAD ALI CHEHADE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03542 du 03/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19781/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

